



Feuille de Match



Championnat Départemental des Clubs VÉTÉRAN par Équipe - Côtes d'Armor

Fédération Française Pétanque & Jeu Provençal – FFPJP, 13 rue Trigrance, 13002 MARSEILLE

CR Bretagne PJP, 2 Jean-Claude Jegat, 56230 Pontivy

CD 22 PJP, 18 rue Pierre de Coubertin, 22440 Ploufragan

Valeur des parties : Tête à Tête = 2 pts / Doublette = 4 pts / Triplette = 6 pts

FFPJP – CR Bretagne PJP – CD 22 PJP

Division + Groupe :

CDC-V 1A

Date : mar. 15 mai 18

Lieu : PERROS-GUIREC

A	Equipe n° : 1	A
Club : PERROS-GUIREC		

B	Equipe n° : 2	B
Club : TREGUEUX		

CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom	n° licence
HAMON Daniel	02202060

CAPITAINE / COACH

NOM + Prénom	n° licence
JOLLY Geiarel	02239058

A Composition Équipe			A
NOM + Prénom	n° licence	*	n°
HAMON Daniel	02202060		1
Jalligot gilles	02217145		2
Gratowski Patrick	02217020		3
Caron Alain	02217135		4
Pommeur Tichel	09505831		5
Thomas Dominique	02217098		6
Le Bene Alain	02220233		7
			8

B Composition Équipe			B
NOM + Prénom	n° licence		
THAU René	02209026		
DAUVEL Jacques	03506670		
FRANCOIS Christian	02239316		
JAMET Patrick	02239245		
LEGOFF Joël	02248115		
JOLLY Geiarel	02239058		

* contrôle licences sur le fichier excel fourni par Comité 22 PJP. Ce fichier permet de vérifier la validité des licences et détecte les éventuels mutés extérieurs.

* si un joueur se présente sans sa licence et après les vérifications d'usage (voir article A4 du règlement administratif et sportif de la FFPJP), il devra s'acquitter d'une amende de 10€ s'il veut jouer, amende perçue par le club, notée sur la feuille de match et envoyée avec le reçu au Comité 22 PJP.

DÉLÉGUÉ

NOM + Prénom	n° licence
LAI SNEY Gildas	

ARBITRE

NOM + Prénom	licence
MELINO Sidia	

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'Arbitre) transmet le rapport demandé sous 48h, au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Comité de Pilotage 22 du CDC :

Responsable : Etienne SYMONEAUX – 06 40 45 54 21 – etienne.symoneaux+pet@gmail.com

Membres : Michel RÉLO – 06 80 68 95 17 / Roland PYRON – 06 76 88 15 44



club de :

ORDRE des RENCONTRES & FEUILLE de RÉSULTATS

club de :

A PERROS GUIREC 1 A B TREGUEUX 2 B

1
2
3
4
5
6

n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	
1	Leberre Alain	7	2-0	1	CHAU René	13	0-2	
2	Bonneau Michel	11	2-0	2	DAUVEL Jacques	13	0-2	
3	Hamon Daniel	8	2-0	3	FRANCOIS Christian	13	0-2	
4	DALEGOL Gilles	11	2-0	4	JAMET Patrick	13	0-2	
5	GRALIEWSKI Patrick	13	2-0	5	LEGOFF Joël	7	0-2	
6	Conan Alain	9	2-0	6	JOLLY Gérard	13	0-2	
S/TOTAL PTS >				2	S/TOTAL PTS > 10			

n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	
1	CARRON	13	0-0	1	LEGOFF Joël	3	0-4	
2	DALEGOL			2	FRANCOIS Christian			
3	HAMON	13	0-0	3	DAUVEL Jacques	2	0-4	
4	THOMAS			4	JAMET Patrick			
5	BONNEAU	13	0-0	5	CHAU René	9	0-4	
6	GRALIEWSKI			6	JOLLY Gérard			
S/TOTAL PTS >				19	S/TOTAL PTS > 0			

n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	
1	LE BERRE Alain			1	LE GOFF Joël			
2	DALEGOL Gilles	13	0-0	2	FRANCOIS Christian	10	0-6	
3	THOMAS Dominique			3	JAMET Patrick			
4	HAMON Daniel			4	CHAU René			
5	BONNEAU Michel	13	0-0	5	DAUVEL Jacques	1	0-6	
6	GRALIEWSKI Patrick			6	JOLLY Gérard			
S/TOTAL PTS >				12	S/TOTAL PTS > 0			

A TOTAL GÉNÉRAL Équipe A - PTS > 26 A B TOTAL GÉNÉRAL Équipe B - PTS > 10 B

Gagnante : Équipe **A** n° 1 du club de **PERROS** Match Nul
 Perdante : Équipe **B** n° 2 du club de **TREGUEUX**

Signature Capitaine Équipe **A** Signature de l'Arbitre Signature Capitaine Équipe **B**

[Signatures]

RÉSERVES

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48h. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Le club recevant doit transmettre au référent de la CDV * les résultats (y compris T&T, D & T) dès le soir de la rencontre (par sms ou mail)
 (ou le délégué s'il a été désigné) * une copie de la feuille de match (par sms ou mail) au plus tard le jour suivant la rencontre
 Référent CDC 22 : * l'original de la feuille de match (par la poste) dès le jour suivant la rencontre
 Etienne SYMONEAUX – 65 chemin de Lanverval – 22700 PERROS GUIREC – 06 40 45 54 21 – etienne.symoneaux+pet@gmail.com



Feuille de Match



Championnat Départemental des Clubs VÉTÉRAN par Équipe - Côtes d'Armor

Fédération Française Pétanque & Jeu Provençal – FFPJP, 13 rue Trigance, 13002 MARSEILLE	
CR Bretagne PJP, 2 Jean-Claude Jegat, 56230 Pontivy	CD 22 PJP, 18 rue Pierre de Coubertin, 22440 Ploufragan

Valeur des parties : Tête à Tête = 2 pts / Doublette = 4 pts / Triplette = 6 pts

FFPJP – CR Bretagne PJP – CD 22 PJP	Division + Groupe : CDC-V 1A
-------------------------------------	------------------------------

Date : mar. 15 mai 18	Lieu : PERROS-GUIREC
-----------------------	----------------------

A Equipe n° : 1 A
Club : BINIC

B Equipe n° : 1 B
Club : YFFINIAC

CAPITAINE / COACH	
NOM + Prénom	n° licence
TOULLIC Serge	02258023

CAPITAINE / COACH	
NOM + Prénom	n° licence
LE FLOCH Saquey	02255060

A Composition Équipe A		
NOM + Prénom	n° licence	*
VEZINE Serge	02227105	
LE CAM Noël	02257011	
GESTIN Joël	02258032	
TOULLIC Serge	02258023	
BOITEUX Bernard	02202005	
HAMON Michel	05605030	
HUTTEAU Jack	02202204	

B Composition Équipe B		
n°	NOM + Prénom	n° licence
1	LOURVAIS guy	02255053
2	LE FLOCH saquey	02255060
3	SAFFRENOU Gisèle	02260109
4	AITERSKOUH FRANCOIS	02260323
5	RICHARD Alain	02209049
6	OGER JAVIER	02260288
7	THONET HYDRE	02260001
8		

* contrôle licences sur le fichier excel fourni par Comité 22 PJP. Ce fichier permet de vérifier la validité des licences et détecte les éventuels mutés extérieurs.

* si un joueur se présente sans sa licence et après les vérifications d'usage (voir article A4 du règlement administratif et sportif de la FFPJP), il devra s'acquitter d'une amende de 10€ s'il veut jouer, amende perçue par le club, notée sur la feuille de match et envoyée avec le repu au Comité 22 PJP.

DÉLÉGUÉ	
NOM + Prénom	n° licence
LAINCY Lionel	

ARBITRE	
NOM + Prénom	n° licence
MELINO Sidy	

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'Arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48h. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Comité de Pilotage 22 du CDC :	Responsable : Etienne SYMONEAUX – 06 40 45 54 21 – etienne.symoneaux+pet@gmail.com
	Membres : Michel RÉLO – 06 80 68 95 17 / Roland PYRON – 06 76 88 15 44



club de :

ORDRE des RENCONTRES & FEUILLE de RÉSULTATS

club de :

A BINIC 1 A B YFFINIAC 1 B

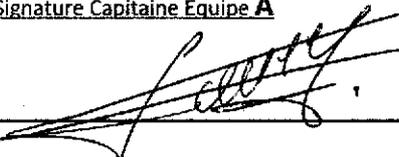
	A				B				
	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	N° Terrains	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS
TÊTES à TÊTES	1	HAMON Michel	1	2-0	13	1	LOURDAIS Guy	13	0-2
	2	TOULLIC Serge	13	2-0	14	2	SAFFRENOU Gisèle	5	0-2
	3	VEZINE Serge	13	2-0	15	3	AMEISKOUH François	10	0-2
	4	HUTTEAU Jack	7	2-0	16	4	RICHARD Alain	13	0-2
	5	LE CAM Noël	13	2-0	17	5	THOINET André	10	0-2
	6	GESTIN Joël	7	2-0	18	6	OGER Xavier	13	0-2
S/TOTAL PTS >				6	S/TOTAL PTS >				6

	A				B				
	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	N° Terrains	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS
DOUBLETES	1	HAMON Michel	13	4-0	6	1	LOURDAIS Guy	8	0-1
	2	BOITEUX Bernard	13	4-0	4	2	AMEISKOUH François	2	0-1
	3	VEZINE Serge	13	4-0	2	3	RICHARD Alain	13	1-4
	4	TOULLIC Serge	2	1-0	2	4	THOINET André	13	1-4
	5	LE CAM Noël	2	1-0	2	5	OGER Xavier	13	1-4
	6	HUTTEAU Jack	2	1-0	2	6	LE FLOCH Jacques	13	1-4
S/TOTAL PTS >				8	S/TOTAL PTS >				4

	A				B				
	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	N° Terrains	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS
TRIPLETES	1	GESTIN Joël	6	1-0	9	1	LOURDAIS Guy	13	1-6
	2	HUTTEAU Jack	6	1-0	9	2	RICHARD Alain	13	1-6
	3	BOITEUX Bernard	13	6-0	11	3	LE FLOCH Jacques	5	0-6
	4	HAMON Michel	13	6-0	11	4	SAFFRENOU Gisèle	5	0-6
	5	TOULLIC Serge	13	6-0	11	5	THOINET André	5	0-6
	6	VEZINE Serge	13	6-0	11	6	OGER Xavier	5	0-6
S/TOTAL PTS >				6	S/TOTAL PTS >				6

A TOTAL GÉNÉRAL Équipe A - PTS > 20 A B TOTAL GÉNÉRAL Équipe B - PTS > 16 B

Gagnante : Équipe	n° 1 du club de	BINIC	Match Nul
Perdante : Équipe	n° 1 du club de	YFFINIAC	

Signature Capitaine Équipe A:  Signature de l'Arbitre:  Signature Capitaine Équipe B: 

RÉSERVES

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48h. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Le club recevant doit transmettre au référent de la CDV (ou le délégué s'il a été désigné)

Référent CDC 22 : Etienne SYMONEAUX – 65 chemin de Lanverval – 22700 PERROS GUIREC – 06 40 45 54 21 – etienne.symoneaux+pet@gmail.com

* les résultats (y compris T&T, D & T) dès le soir de la rencontre (par sms ou mail)
 * une copie de la feuille de match (par sms ou mail) au plus tard le jour suivant la rencontre
 * l'original de la feuille de match (par la poste) dès le jour suivant la rencontre



Feuille de Match



Championnat Départemental des Clubs VÉTÉRAN par Équipe - Côtes d'Armor

Fédération Française Pétanque & Jeu Provençal – FFPJP, 13 rue Trigance, 13002 MARSEILLE	
CR Bretagne PJP, 2 Jean-Claude Jegat, 56230 Pontivy	CD 22 PJP, 18 rue Pierre de Coubertin, 22440 Ploufragan

Valeur des parties : Tête à Tête = 2 pts / Doublette = 4 pts / Triplette = 6 pts

FFPJP – CR Bretagne PJP – CD 22 PJP	Division + Groupe : CDC-V 1A
-------------------------------------	-------------------------------------

Date : mar. 15 mai 18	Lieu : PERROS-GUIREC
------------------------------	-----------------------------

A Equipe n° : 1	A
Club : TREGUIER	

B Equipe n° : 1	B
Club : PLOUISY 1	

CAPITAINE / COACH	
NOM + Prénom	n° licence
COATANOAN Gilbert	02236081

CAPITAINE / COACH	
NOM + Prénom	n° licence
APPENE Robert	02202115

A Composition Équipe			A
NOM + Prénom	n° licence	*	n°
LE BEUEC François	02236026		1
TROGOFF Arsène	02236036		2
GUEGOU Hervé	02236140		3
TILLY André	02236062		4
COATANOAN Gilbert	02236081		5
NICOL Régis	02236025		6
HUCHER J. Bernard	02236208		7
			8

B Composition Équipe			B
NOM + Prénom	n° licence	*	n°
EYNERIT Loïc	02202052		1
LUCAS Christian	02202076		2
APPERE Jeanne	02202078		3
APPENE Robert	02202115		4
SOLIMAN Franck	02202002		5
LESALLU Denis	021670178		6
			7
			8

* contrôle licences sur le fichier excel fourni par Comité 22 PJP. Ce fichier permet de vérifier la validité des licences et détecte les éventuels mutés extérieurs.

* si un joueur se présente sans sa licence et après les vérifications d'usage (voir article A4 du règlement administratif et sportif de la FFPJP), il devra s'acquitter d'une amende de 10€ s'il veut jouer, amende perçue par le club, notée sur la feuille de match et envoyée avec le reçu au Comité 22 PJP.

DÉLÉGUÉ	
NOM + Prénom	n° licence
LIAISNEY Lionel	

ARBITRE	
NOM + Prénom	n° licence
Helino Sidig	

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'Arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48H Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Comité de Pilotage 22 du CDC :	Responsable : Etienne SYMONEAUX – 06 40 45 54 21 – etienne.symoneaux+pet@gmail.com
	Membres : Michel RÉLO – 06 80 68 95 17 / Roland PYRON – 06 76 88 15 44



club de :

ORDRE des RENCONTRES & FEUILLE de RÉSULTATS

club de :

A TREGUIER 1 A B PLOUISY 1 B

7-006

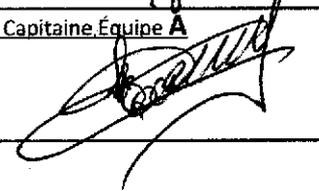
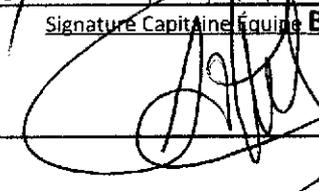
n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	N° Terrains	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	
1	HUCHER Jean Bernard	9	X-0	7	1	EYNEUF Loïc	13	X-2	
2	NICOL Régis	13	2-X	8	2	LUCAS Christian	8	0-X	
3	TILLY André	13	2-X	9	3	APPERE Jeanne	9	0-X	
4	LE BELLEC François	13	2-X	10	4	APPERE Robert	8	0-X	
5	TROGLOFF Arsène	13	2-X	11	5	SOLMINI François	8	0-X	
6	GUEGOU Hervé	13	2-X	12	6	LE JALLU-BENIS	12	0-X	
S/TOTAL PTS >				10	S/TOTAL PTS >				2

n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	N° Terrains	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	
1	HUCHER Jean Bernard	9	X-0	12	1	EYNEUF Loïc	13	X-4	
2	NICOL Régis				2	LUCAS Christian	13	X-4	
3	LE BELLEC François	13	4-X	10	3	APPERE Jeanne	0	0-X	
4	GUEGOU Hervé				4	SOLMINI François	0	0-X	
5	TILLY André	13	4-X	8	5	APPERE Robert	4	0-X	
6	COATANOV Gilbert				6	LE JALLU-BENIS	4	0-X	
S/TOTAL PTS >				8	S/TOTAL PTS >				4

n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	N° Terrains	n°	NOM + Prénom	SCORE	PTS	
1	LE BELLEC François	13	6-0	1	1	EYNEUF Loïc	5	0-X	
2	TILLY André				2	LUCAS Christian	5	0-X	
3	GUEGOU Hervé				3	LE JALLU-BENIS			
4	HUCHER J. Bernard	2	X-0	3	4	APPERE R.	13	X-6	
5	TROGLOFF Arsène				5	APPERE F.			
6	NICOL Régis				6	SOLMINI F.			
S/TOTAL PTS >				6	S/TOTAL PTS >				6

A TOTAL GÉNÉRAL Équipe A - PTS > 24 A B TOTAL GÉNÉRAL Équipe B - PTS > 12 B

Gagnante : Équipe **A** n° du club de **TREGUIER** Match Nul
 Perdante : Équipe **B** n° du club de **PLOUISY**

Signature Capitaine Équipe A  Signature de l'Arbitre  Signature Capitaine Équipe B 

RÉSERVES

En cas d'incident, Contacter le Délégué Officiel (ou l'Arbitre si pas de Délégué Officiel)

En cas de réclamation, le Délégué Officiel (ou l'Arbitre) transmet un rapport détaillé sous 48h. Au Comité de Pilotage pour qu'elle soit traitée.

Le club recevant doit transmettre au référent de la CDV (ou le délégué s'il a été désigné)
 Référent CDC 22 : Etienne SYMONEAUX – 65 chemin de Lanverval – 22700 PERROS GUIREC – 06 40 45 54 21 – etienne.symoneaux+pet@gmail.com

* les résultats (y compris TàT, O & T) dès le soir de la rencontre (par sms ou mail)
 * une copie de la feuille de match (par sms ou mail) au plus tard le jour suivant la rencontre
 * l'original de la feuille de match (par la poste) dès le jour suivant la rencontre